

Le préposé accompagnateur un acteur au cœur de votre milieu de vie

La qualité d'un milieu de vie prend souvent sa source dans la relation que nous entretenons avec les résidents.

Chez nous, nous valorisons tous ces gestes et ces attentions personnalisées qui s'intègrent au quotidien des résidents et qui font toute la différence.



Votre préposé
accompagnateur



ÉQUITÉ
HUMANISME
COLLABORATION

*Des gens de cœur
unis pour votre
mieux-être!*

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec 

www.ciass-ca.gouv.qc.ca

COM-2017-056
© Centre intégré de santé
et de services sociaux de
Chaudière-Appalaches, 2017

Québec 

Le programme préposé accompagnateur

Il est reconnu que la personnalisation des interventions commence dès l'admission du résident et est déterminante dans le processus d'adaptation de celui-ci à son nouveau milieu de vie.

C'est pourquoi le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches s'engage, de par son programme de préposé accompagnateur, à accueillir avec respect et attention le résident et ses proches en leur désignant une personne de référence qui les accompagnera tout au long de leur séjour. Celle-ci veillera à ce que les soins personnalisés et spécifiques qui lui sont offerts répondent à ses besoins et préférences.

Par ses fréquents contacts avec le résident, le préposé aux bénéficiaires est l'intervenant privilégié pour devenir cette personne de référence.

Cependant, pour tout renseignement à l'égard de l'état de santé de votre proche, veuillez vous référer à l'infirmière.



Vous accompagner c'est prendre le temps de :

- vous écouter
- vous informer
- connaître vos habitudes de vie et d'en tenir compte
- respecter vos choix
- être attentif aux détails qui font la différence

Le rôle du préposé accompagnateur

- Offrir du soutien, guider et accompagner le résident et ses proches.
- Personnaliser l'intégration du résident et de ses proches dans le nouveau milieu de vie.
- Créer un lien privilégié et significatif avec le résident et ses proches afin de faciliter l'expression de leurs besoins et de leurs inquiétudes.
- Favoriser une meilleure orientation du résident dans le nouveau milieu de vie et lui présenter les activités offertes.

« Créer un processus relationnel d'accompagnement, c'est se joindre à la personne atteinte telle qu'elle est, pour aller là où elle va, en même temps qu'elle, dans son expérience de vie. » – Yves Gineste